

RAPPORT SEMESTRE 4

Le titre du projet	PREVENIR LES VIOLENCES SEXISTES ET LES VIOLATIONS DES DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS DES ADOLESCENTES POUR RÉDUIRE LES GROSSESSES PRÉCOCES AU TOGO
Le numéro que le CRDI lui a attribué	109020-001
Le nom du bénéficiaire	WILDAF AO et de l'ATBEF
Le pays dans lequel le projet est exécuté	TOGO
Le nom des personnes qui composent l'équipe de recherche	- Dr Fatoumata OUATTARA-TRAORE, Anthropologue, chargée de recherche à l'IRD - M. Atavi-Mensah EDORH, Statisticien à l'URD - Dr Sitsopé Ayawavi TOUDEKA, Sociologue, Chercheure à l'URD - Dr Digo E. K. D. AKAKPO-AHIANYO, Sociologue, Chercheur à l'URD - Dr Kodjo Sébastien SEGNIAGBETO, Sociologue, Consultant - Mme Abla Ahouefa Noussoessi Michelle AGUEY, Juriste, Consultante
La période visée par le rapport	1 ^{er} Septembre au 31 mars 2021
La date de présentation au CRDI.	21 Avril 2021

1. Synthèse :

Le projet « Prévenir les violences sexistes et les violations des droits sexuels et reproductifs des adolescentes pour réduire les grossesses d'adolescentes au Togo » démarré en Mars 2019, s'est poursuivi durant la période couverte par le rapport en tenant compte de la situation créée par la pandémie qui a remis en cause le calendrier de mise en œuvre. Le WILDAF-AO et l'ATBEF, malgré le retard accusé dans la finalisation de l'étude de base et la validation du modèle d'intervention, adapte progressivement les stratégies pour la mise en œuvre du projet sans davantage de préjudices. Ainsi une des 3 activités de renforcement de capacités programmées a pu être organisée, une seconde planifiée se tient au moment où finissons la rédaction de ce rapport et compte rendu sera fait dans le prochain rapport. Avec les activités de renforcement de capacité, les mécanismes de suivi sont progressivement en train de se mettre en place.

Le présent rapport couvre les activités mises en œuvre pour la période de septembre 2020 à la fin de Mars 2021.

Les activités comprennent : principalement la validation de l'étude de base et du modèle d'intervention, le démarrage des activités de renforcement de capacités, l'amorce des activités de rédaction d'articles scientifiques et de note politique, la mise en place des mécanismes de suivi.

2. Problème sur lequel porte la recherche :

Le projet traite du problème des Violences sexuelles et sexistes dans leurs liens corrélatifs avec la survenue des grossesses des adolescentes et donc la violation de leurs Santé et Droits Sexuels et Reproductifs (SDSR).

Il cherche spécifiquement à répondre aux questions de recherche suivantes :

Quels sont les facteurs explicatifs des grossesses des adolescentes ?

Quelles sont les conséquences des VBG sur la SDSR des adolescentes ?

Comment et dans quelles mesures les réponses des différents acteurs dans la prévention et la lutte contre les grossesses précoces des adolescentes intègrent-elles les violences basées sur le genre qui leur sont associées pour améliorer la jouissance de leurs droits sexuels et reproductifs ?

Quel modèle d'actions intégrées est susceptible d'améliorer la jouissance par les adolescents de leurs SDSR et mieux les protéger contre les VBG et limiter les GP ?

3. Constatations de la recherche :

Le rapport de l'étude de base a été présenté à nouveau aux membres du cadre collaboratif après la prise en compte des diverses contributions faites sur les drafts précédents.

Les membres du cadre collaboratif ont, sans difficulté, validé le rapport qui a pris en compte les amendements fait au cours de la dernière réunion.

Afin de pouvoir examiner et valider le modèle d'intervention proposé par les chercheurs, la théorie du changement conçu pour le projet a été rappelée aux participants afin qu'ils soient imprégnés des attentes du projet et puissent avoir des références par rapport aux attentes

3.1. Les résultats de l'étude de base

Les résultats de l'étude de base ont apporté de nouvelles connaissances sur les points suivants :

- Les facteurs explicatifs des Grossesses des Adoléscentes (GA) en lien avec les Violences Basées sur le Genre (VBG) et la Santé Sexuelle et Reproductive des Adoléscentes (SDSR),
- Les conséquences des VBG sur la SDSR des adolescentes et la cartographie des réponses institutionnelles de lutte contre les GA en lien avec les VBG et la SDSR.

Par ailleurs, l'analyse des enquêtes de terrain révèle non seulement de nombreuses similitudes entre les localités de l'étude en ce qui concerne le phénomène de GA en lien avec les VBG et la SDSR, mais aussi des spécificités. Celles-ci concernent les difficultés géographiques limitant l'accès aux formations sanitaires des adolescents dans la préfecture de l'Ogou et la perception des violences sexuelles comme un moyen d'exprimer ses sentiments au sexe opposé dans la préfecture de Kloti.

3.2. Le modèle d'intervention

Le modèle d'intervention est élaboré dans le souci de réduire les grossesses d'adolescentes, ce modèle d'intervention vise essentiellement à :

- Appuyer la mise en place des acteurs des plateformes de lutte contre les pratiques néfastes et celles liées à la non jouissance des droits sexuels et reproductifs des adolescents ;
- Renforcer les capacités des divers acteurs de la lutte (membres des plateformes des ONG locales, membres de la plateforme des adolescentes et des Adolescents, membres de la plateforme des acteurs socioculturels : Leaders Communautaires et Religieux et membres des Organisations à Base Communautaire) afin qu'ils soient aptes à entreprendre des actions visant à prévenir et à lutter contre les violences sexistes favorisant les grossesses des adolescentes ;

- Appuyer l'intégration de la lutte contre les VBG et les violations des droits des femmes dans les actions des plateformes des acteurs de lutte contre les VBG et celles liées aux jouissances des droits sexuels et reproductifs des adolescents ;
- Assurer l'offre des services cliniques et juridiques intégrés dans les localités ciblées en faveur des adolescentes et des adolescents ;
- Assurer la mise en œuvre effective du cadre juridique et politique de prévention et de prise en charge des violences sexuelles et sexistes conduisant aux GA.

Ce modèle d'intervention a été validé par les partenaires du projet et les membres du cadre collaboratif lors de l'atelier de validation du rapport de l'étude de base. Ensuite, ses grandes lignes ont été présentées aux membres des localités bénéficiaires du projet lors de la restitution des résultats de l'étude de base.

3.3. La séance de restitution des résultats de l'étude de base aux membres des communautés

La restitution des résultats de l'étude de base aux populations bénéficiaires répond aux exigences éthiques de la recherche-action et permet à l'équipe du projet d'amorcer la phase de l'intervention. S'inscrivant dans cette optique, elle a été réalisée dans les localités bénéficiaires (Lavié et Tové dans la préfecture de Kloti, Akparé et Yorokpodzi dans la préfecture de l'Ogou), la restitution des résultats de l'étude de base, s'est déroulée les 25 et 26 novembre 2020. L'équipe ayant réalisé cette activité est composée de deux chercheurs de l'URD, de deux membres de l'équipe de l'ATBEF et d'une représentante du WILDAF -AO.

A cette activité, les communautés ont fait des apports importants aux chercheurs en vue la finalisation des résultats de l'étude. Les acteurs impliqués au niveau régional à savoir les maires, substitut du procureur, Directeurs préfectoraux des Actions Sociales, les représentants du secteur de l'éducation, les chefs cantons, les directeurs d'écoles, les Responsables des formations sanitaires, ont profité de l'occasion pour réitérer le bien-fondé de ce projet à la population favorisant une fois de plus leur adhésion aux objectifs du projet. Ils ont expliqué à la population bénéficiaire, la nécessité de protéger les jeunes filles contre toutes formes de violences afin de leur permettre de s'épanouir et de se garantir un avenir meilleur. L'accent a été mis également sur certaines pratiques qui empêchent les jeunes filles d'évoluer, comme les mariages précoces qui découlent de l'incapacité de certains parents à subvenir aux besoins les plus élémentaires de leurs filles. La population a été exhortée à dénoncer les cas de violences en utilisant les mécanismes de dénonciation qui sont à leur portée pour dissuader les auteurs de violences.

Cette cérémonie de restitution a connu la validation publique des membres (jeunes et adultes) de la plate-forme de lutte contre les violences. Pour finir, les

grandes lignes de l'intervention ont été laissées à la connaissance de tous les acteurs.

Le tableau ci-dessous présente la composition des équipes suivant les préfectures :

Tableau présentant les membres de l'équipe ayant réalisé la restitution dans les localités de l'étude

Préfectures de l'Ogou	Préfectures de Kloto	Institutions de provenance
Mme Ameyo KETOH-MENSAH	M.DZOTSÏ Koffi Edem	ATBEF
-	Mme.DAGAWA Nicole	WiLDAF-AO
M.AKAKPO-AHIANYO Digo Enyota K. D. Jean-Paul	Mme TOUDEKA A. Sitsopé Marie -Reine	URD-UL

Au cours de cette activité, les équipes ont présenté les principaux résultats de l'étude aux divers acteurs (populations, acteurs administratifs, acteurs d'ONG, etc) des localités de l'étude et ont obtenu de la part de ces derniers leur approbation. Cette tâche a été suivie de la présentation des grandes lignes de l'intervention puis de la validation des adultes et des jeunes membres proposés par les communautés pour faire partie des plateformes de prévention des violences dans les différentes localités. Enfin, les membres choisis ont pris connaissance des lignes directrices du protocole d'engagement communautaire des acteurs impliqués dans le projet. Dans l'ensemble, les objectifs de la restitution ont été atteints dans les quatre localités de l'étude. Les autorités administratives ayant pris part à cet important évènement ont donné leur accord pour accompagner la réalisation du projet et ont même suggéré la création de kiosques d'information et des assises au niveau locale afin de sensibiliser la communauté et surtout les jeunes sur le phénomène de grossesse d'adolescente en lien avec les Violences Basées sur le Genre et la Santé et Droits Sexuels Reproductifs. Ils ont également insisté et exhorté la communauté et surtout les jeunes sur la nécessité et l'importance de la dénonciation des cas d'abus sexuel, d'inceste et viol. Les Leaders Communautaires ont promis de travailler en collaboration avec les différents membres des plates formes d'intervention pour que le projet soit une réussite et ont certifié de donner leur appui tout au long du projet.

4. Exécution et gestion du projet :

4.1. Rappel des activités prévues pour la période

ACTIVITES	Sous activités
Intervention	Soumission du modèle d'intervention
Elaboration d'article et de note politique	Rédaction de (01) article scientifique à partir des données finalisées de l'étude de base.
	Elaboration d'un (01) policy brief à partir des données finalisées de l'étude de base.
Elaboration des modules de formation	Elaboration et validation des TDR
	Publication de l'avis de recrutement et recrutement des consultants
	Elaboration des modules
	Examen et validation des drafts des modules
	Impression des modules
Collectes et validation des propositions de représentants des différents groupes d'acteurs de terrain ;	Récapitulation des idées d'intervention au niveau communautaire

	Capitaliser les retours sur le protocole d'engagement au niveau communautaire
	Signature des protocoles d'engagement au niveau communautaire
Restitution de l'étude dans les communautés ;	Réunion avec les chercheurs pour préparer la restitution de l'étude sur le terrain
Renforcement de capacités	Tenue de la formation des jeunes
	Formation des prestataires de services
Elaboration et adoption du cadre de suivi du projet	Adoption d'outils de suivi de l'intervention
	Adoption du cahier de charge du responsable du suivi
	Adoption du cahier de charge pour les agents de suivi

4.2. Le niveau de mise en œuvre des activités

4.2.1. Elaboration d'un (01) policy brief à partir des données finalisées de l'étude de base.

Les réflexions pour l'élaboration d'un policy brief à partir des données finalisées de l'étude de base sont en cours.

4.2.2. Rédaction d'un (1) article scientifique à partir des données finalisées de l'étude de base et participation de l'URD aux journées d'études du Centre d'Anthropologie Culturel (CANTHEL) et du CRMPS de l'Université de Paris

Lors de l'atelier de validation du rapport de l'étude de base, quatre drafts de résumés d'article ont été présentés aux parties prenantes (membres du cadre collaboratif). Ces présentations ont été suivies d'échanges pour leurs améliorations. L'équipe de recherche après avoir intégré ces observations et remarques a soumis la nouvelle version des résumés d'articles au GRAG dans le souci de recueillir leurs observations. L'équipe de recherche attend la réponse du GRAG sur ces résumés afin de poursuivre la rédaction et la finalisation des articles scientifiques.

Dans le cadre de la diffusion des résultats et de la consolidation des communications scientifiques autour du projet VBG-GA au Togo, les chercheurs de l'URD ont soumis, courant janvier 2021, un résumé de communication d'environ 300 mots dans le cadre de l'appel à communication aux journées d'études du CANTHEL et du CRMPS de l'Université de Paris. Ce résumé de communication a été accepté par le comité scientifique desdites journées d'étude. Ainsi, l'URD est invité à présenter virtuellement sa communication le mercredi 14 Avril 2021 de 11H10-11H20.

Les chercheurs AKAKPO-AHIANYO Digo E. K. Jean-Paul et Marie-Reine TOUDEKA présenteront leur communication scientifique au nom de l'équipe de l'URD. Le titre de la communication est le suivant : L'envoûtement dans la région des plateaux au Togo : une menace des hommes sur les femmes pour obtenir des relations sexuelles.

Les journées d'études se tiendront les 14 et 15 Avril à l'Université de Paris.

Les partenaires du projet pourront suivre cette communication via zoom sur le lien suivant :

Participer à la réunion Zoom

[https://u-](https://u-paris.zoom.us/j/83351027871?pwd=TGMrWXh4REFSYVd2cHpzdllpUmZQQQT09)

[paris.zoom.us/j/83351027871?pwd=TGMrWXh4REFSYVd2cHpzdllpUmZQQQT09](https://u-paris.zoom.us/j/83351027871?pwd=TGMrWXh4REFSYVd2cHpzdllpUmZQQQT09)

ID de réunion : 833 5102 7871

Code secret : 623063.

4.2.3. Renforcement de capacité des acteurs

Les activités de renforcement de capacité des acteurs ont connu un retard à cause de la pandémie à Coronavirus. En effet, avec le déclenchement de la

crise sanitaire, les mesures d'urgence prise par le gouvernement togolais allant du confinement au bouclage des villes ont empiété sur la réalisation, dans les délais prévus, des activités de renforcement des capacités des acteurs.

Après un allègement des mesures d'urgences, les activités ont repris et les formations des acteurs planifiées ont été mises en œuvre en vue d'amorcer la synergie d'action entre les acteurs impliqués dans la lutte contre les VBG et la SDSR.

➤ **Elaboration des modules de formation**

Les modules nécessaires pour la formation des acteurs ont été élaborés sous les directives des partenaires d'exécution du projet. Ainsi, l'élaboration des modules sur les droits humains et des jeunes en particulier a été confié à un consultant commis par WILDAF AO. Les documents sur la santé sexuelle et de la reproduction des jeunes sont élaborés sous la supervision du Responsable Programme Jeune, et ceux en lien avec la prise en charge clinique des VBG, sous la supervision du Chef Division Médicale de l'ATBEF. Ces modules sont mis à la disposition des participants pour leur permettre de continuer leur formation.

Les modules ont été conçus pour les cibles ci-après :

1. les filles et garçons adolescents de qui on attend des engagements pour du changement dans leurs communautés. En effet les modules sont conçus pour permettre à ces cibles d'être en mesure de travailler ensemble avec d'autres cibles secondaires telles que les filles et garçons vivant dans leur communauté, les Chefs coutumiers et religieux, les membres de la communauté, les acteurs étatiques au niveau des services judiciaires et exécutifs (enseignants, fonctionnaires de l'administration décentralisée et déconcentrée (préfets, chef de canton, policiers, gendarmes) ;
2. Les acteurs de la société civile des localités du projet intervenants sur la thématique des grossesses précoces,
3. Les membres des communautés bénéficiaires du projet .

Les modules sur les droits humains

L'objet des modules est relatif d'une part au contenu et à l'utilisation des différents cadres juridiques et politiques traitant des questions des droits des femmes et jeunes filles, en particulier les droits sexuels et reproductifs ;

D'autre part les modules sont conçus comme des outils pratiques pour renforcer les capacités des apprenants en matière de communications, d'éducation juridique des pairs, de plaidoyer pour lutter contre les violences sexistes et les violations des droits sexuels et reproductifs en lien avec les grossesses des adolescentes

Spécifiquement les modules abordent :

- Les notions et concepts clés sur le genre

- Le cadre juridique national, régional et international
- Les droits humains fondamentaux, sexuels et reproductifs ;
 - Droit à la vie,
 - Droit à l'intégrité physique
 - Le droit à l'éducation
 - Le droit de choisir librement son conjoint
 - Le droit à l'information, à l'éducation et au conseil sur la sexualité et la reproduction
 - Le droit à la santé et aux progrès scientifiques y compris l'accès aux services de santé de qualité pour la prévention, le diagnostic et le traitement liés à la santé sexuelle et de la reproduction
 - Le droit de choisir le nombre d'enfant, le moment de les avoir et avec qui
 - Le droit de choisir les moyens de prévention
 - Le droit de toute personne à la participation dans les processus de prise de décision quel que soit son sexe et sa sexualité
 - Le droit à la liberté et la sécurité
 - Le droit à la confidentialité
 - Le droit à la liberté de pensée, d'opinion, d'expression et d'association
 - Le droit à la protection contre la discrimination basée sur la sexualité et le genre
 - Le droit au bien-être sexuel.

Les typologies des Violences Basées sur le Genre
Le plaidoyer

Le leadership

Les techniques d'éducation juridique populaire

Les techniques de consultation et d'aide juridique

Les techniques de communication

Les modules de formation sur les droits constituent une partie des outils de formation et de travail que le projet met à disposition des acteurs. Ensemble avec la prise en charge clinique, l'outil sera édité et rendu public. Il s'agira d'un document accessible aux différents utilisateurs. Il est à cet effet rédigé dans un français facile avec des illustrations portant sur les messages que l'on veut faire passer. Pour chaque module et pour chaque chapitre, il est indiqué :

- ⇒ Les objectifs de la formation
- ⇒ La méthodologie à suivre
- ⇒ Le timing pour chaque élément

⇒ Le contenu.

Les modules sur la santé sexuelle et reproductive

Les modules sur la prise en charge clinique des VBG abordent :

- Les violences basées sur le Genre
- L'examen clinique et para clinique des violences sexuelles
- Le traitement des survivantes des violences sexuelles
- La collecte des preuves médico légales dans le cadre des agressions sexuelles
- La collaboration des acteurs communautaires dans la PEC des VBGs
- La gestion de l'information, suivi et évaluation des activités en rapport avec la PEC des survivants des agressions sexuelles

En ce qui concerne la santé sexuelle et reproductive, les thèmes développés sont :

- Généralité sur l'éducation sexuelle complète
- Sexualité et cycle de la vie
- Dysfonctionnement sexuel
- Grossesse chez l'adolescente
- Planification familiale
- Utilisation correcte du préservatif
- Découvrir les IST/VIH/Sida
- Vivre avec le VIH
- Importance de travailler avec les jeunes
- Genre
- Egalité de genre et masculinité positive
- Santé sexuelle et reproductive
- Citoyenneté sexuelle
- Droits en Santé Sexuelle et de la reproduction des jeunes
- Bien-être et le plaisir
- Violences
- Diversité
- Relations interpersonnelles
- Technique de communication et Plaidoyer des jeunes

➤ Les sessions de formation

Pour la période 1 des 3 formations prévues dans le cadre de l'intervention a été conduites.

Le renforcement de capacité des services juridiques et cliniques

Du 22 au 24 Février 2021, les prestataires de services cliniques, juridiques, sociales, points focaux de lutte contre les VBG des ONG partenaires et des représentants de certains services techniques de l'Etat, tous œuvrant d'une manière ou d'une autre dans les localités de mise en œuvre du projet ont été renforcés sur la

prévention et la prise en charge globale des violences basées sur le genre et les violation des droits sexuels et reproductifs en lien avec les grossesses précoces.

La formation s'est déroulée à Notsé dans la préfecture du Haho. Elle a regroupé participation 25 prestataires de différents secteurs (société civile, judiciaires, sanitaire, enseignement, et action sociale).

Les objectifs visés par l'atelier était de renforcer les compétences des prestataires de santé et des membres des centres de prise en charge des VBG dans les localités du projet sur les thématiques spécifiques à l'offre de services adaptés aux besoins des jeunes/adolescents et sur la prise en charge clinique et juridique des violences basées sur le genre.

Il était attendu à la fin de la formation que : les prestataires de santé et les assistantes juridiques acquièrent et ou renforcent :

- Leur connaissance suffisante en matière des droits reconnus aux adolescentes et ayant un lien avec les VBG et la SDRS afin d'assister les jeunes adolescentes dans la jouissance et la revendication de leurs droits ;
- Des compétences techniques pour la prise en charge des cas de violation des droits en matière sexuelle et reproductive (écoute, diagnostic, aide et accompagnement des victimes) ;
- Leurs compétences dans la pratique de la prise en charge médicale, psychologique, sociale et juridique des survivants (es) de VBG ;

Il était également attendu que les participants définissent les modalités pratiques et les moyens par lesquels les deux catégories d'acteurs pourront mieux collaborer pour prévenir les grossesses des adolescentes dans leurs zones d'intervention ;

Pour le programme détaillé de la formation consulter le rapport de l'activité en annexe.

Lors de cet atelier, les participants ont accru leurs connaissances dans les domaines juridiques et cliniques en lien avec les VBG et la SDRS. Les questions abordées sont en lien avec les notions et les implications pratiques de la discrimination basée sur le genre, les violences basées sur le genre, de droits humains et de droits en santé sexuelle et de la reproduction. Au-delà des nouvelles connaissances acquises pour certains des acteurs et une mise à jour pour d'autres, les mécanismes de dénonciation des cas de violences et la meilleure façon d'aider une victime à se confier ou à porter plainte contre son agresseur ont été abordés.

Les prestataires cliniques ont été amenés à comprendre et à percevoir la délicatesse dont ils doivent faire preuve lors de la prise en charge clinique d'une victime de violence sexuelle, de l'examen physique à la constitution du dossier. Maints exemples ont été donnés sur l'examen de l'hymen et sur l'état psychologique de la victime. En cas de pénétration sexuelle, les cliniciens ont reçu les informations nécessaires pour prendre en charge efficacement la victime, pour lui éviter une grossesse ou une IST.

Certains prestataires de services des ONG ont également partagé leurs expériences en matière de prévention et de dénonciation des cas de violences suivi d'une prise en charge clinique et psychologique de la victime.

Afin d'obtenir une synergie réelle des actions, les acteurs ont élaboré un plan d'action qui leur permettra de travailler en collaboration en vue prévenir les VBG en lien avec les grossesses précoces.

Des plans d'action par provenance ont été élaborés et adoptés,

Les facilitateurs ont amené les participants à se regrouper par sites de provenance en vue de l'élaboration de plans d'action pour le suivi de la formation.

Ainsi, ceux des participants issus des sites de Kloto et de l'Ogou se sont retrouvés en groupes pour proposer et adopter des activités devant marquer les prochaines étapes.

Au terme de ces échanges, chaque groupe dispose d'un plan d'action qui comprend les activités de restitution, de sensibilisation et de plaidoyer afin de renforcer les capacités des acteurs à prévenir et à gérer les cas d'incidents liés aux violences sexuelles.

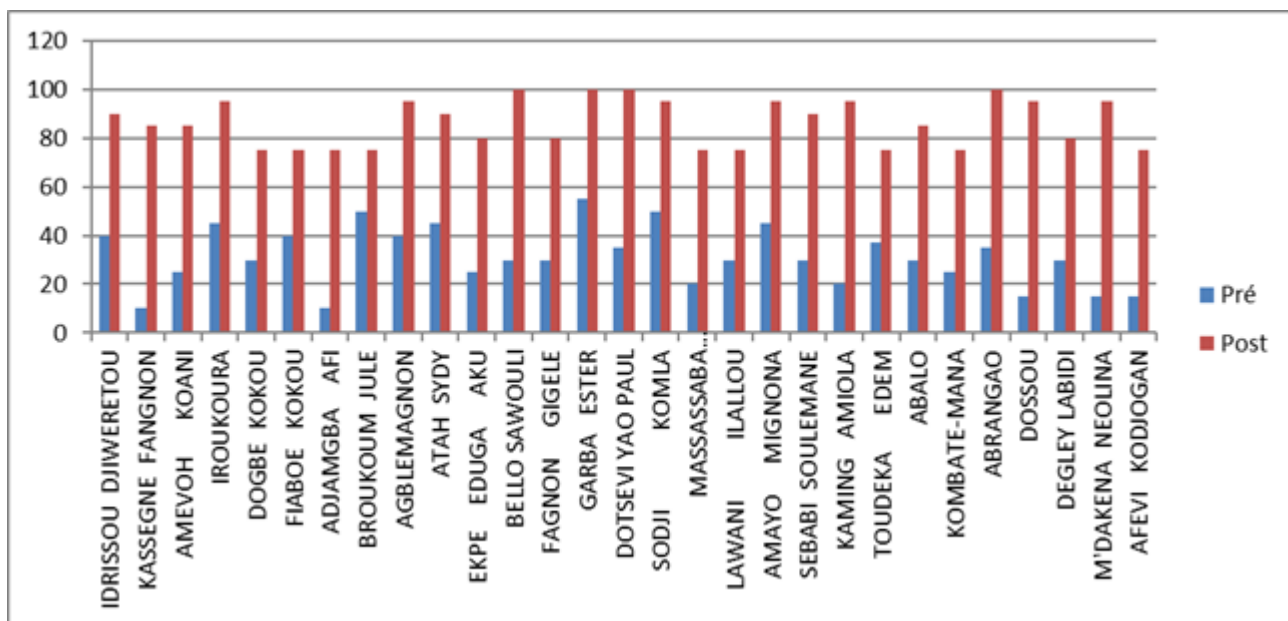
Une fiche d'évaluation de la troisième journée, un tour de table pour auditionner les participants sur ce qu'ils ont le plus retenu et une fiche d'évaluation générale de l'atelier ont précédé la cérémonie de clôture.

Les participants reconnaissent avoir renforcé leur connaissances en matière des droits, en VBG et en SDSR.

Une évaluation des connaissances faite en début de formation et en fin de formation en dit long. Le niveau acceptable de connaissance retenue par les formateurs est fixé à 75 (confère graphique)

Les évaluations journalières faites tous les jours ont permis d'apprécier la satisfaction des participants

Jours de formation	Très satisfait	Satisfait	Pas satisfait
1 ^{er} jour	7	18	0
2 ^{ème} jour	8	17	0
3 ^{ème} jour	8	17	0



➤ Le renforcement de capacité des adolescentes et adolescents

Il est à noter que le renforcement de capacité des jeunes de la plate-forme de lutte contre les violences basées sur le genre, a été reportée pour cause d'une note du ministère interdisant toute activité avec les scolaires afin d'éviter leur contamination. Mais, suite au plaidoyer mené par les ONG partenaires d'exécution, une solution est en train d'être trouvée pour que cette activité soit réalisée. Elle est programmée du 10 au 17 Avril 2021 et fera l'objet du projet rapport de mise en œuvre.

Cette activité sera suivie par le renforcement de capacité des adultes de la plate-forme de lutte contre les violences basées sur le genre.

4.2.4. Mécanismes de suivi du modèle d'intervention

- Collectes et validation des propositions de représentants des différents groupes d'acteurs de terrain ;
- Capitalisation et signature des protocole d'engagement au niveau communautaire

Suite au retour fait par les acteurs impliqués, la signature du protocole d'engagement suit son cours au niveau régional et communautaire avec l'appui des agents de suivi. Le protocole est en cours de signature. Ceci témoignera de

l'effectivité de l'engagement des acteurs à tous les niveaux pour la réussite du projet.

Les dépenses prévues pour la période qui suit et jusqu'à la fin du projet

Les dépenses pour la période du rapport n'ont pas pu être exécutées comme prévu à cause du ralentissement de la mise en œuvre des activités sur le terrain. En effet, la pandémie de COVID-19 en cours depuis plus d'un an a perturbé énormément le déroulement du projet et par conséquent le niveau des dépenses est drastiquement en baisse. Du coup pour la période qui suit jusqu'à la fin du projet, les dépenses vont être exécutées mais avec des changements budgétaires interlignes à cause de la réadaptation des stratégies pour atteindre les résultats du projet.

Le calendrier d'exécution du projet

ACTIVITES	Sous activités	CALENDRIER
Activités scientifiques	Rédaction de (01) article scientifique à partir des données finalisées de l'étude de base.	Avril- Mai 2021
	Élaboration d'un (01) policy brief à partir des données finalisées de l'étude de base.	Avril Mai 2021
Activités d'intervention : Renforcement des capacités des adolescentes, des professionnels et des communautaires	Formation des Leaders communautaires	Mai 2021
	Formation des adolescents	Avril 2021
Plaidoyer au niveau local et national	Élaboration des documents de plaidoyers	Mai – Juin 2021
	Visite de plaidoyer	A la demande
	Participation aux réunions/Visite de plaidoyers auprès des partenaires et institutions internationales	A la demande
Activité de Sensibilisation	Sensibilisation des communautés/des filles/autorités traditionnelles et	Activité continue

	leaders communautaires	
Diffusion des résultats et stratégies d'engagement avec les utilisateurs	diffusion et activités d'engagement et d'interactions avec les utilisateurs clés des résultats au niveau national et au niveau régional	A partir de Avril 2021

Extrants du projet et diffusion des résultats :

Rappel des extrants attendus du projet

Aux termes de la mise en œuvre du projet, les extrants ci-après sont attendus :

- ✓ Un Modèle efficace validé de réponse aux grossesses précoces et aux VBG visant à améliorer la santé et les droits sexuels et reproductifs des adolescents;
- ✓ Une étude de base sur les facteurs explicatifs des grossesses précoces et les liens avec les VBG et la santé et les droits sexuels et reproductifs des adolescents au Togo;
- ✓ Deux (02) Policy briefs et deux (02) articles scientifiques élaborés ;
- ✓ Deux (02) rapports de recherche évaluative de l'intervention (situation de référence et évaluation de l'intervention) disponibles ;
- ✓ Des supports de plaidoyers (dépliants, infographie, affiches, des articles de presse, enregistrements d'émissions radiophoniques et débats télévisés, des argumentaires...) sont produits ;
- ✓ Rapports des ateliers de validation des résultats de recherche dont le modèle d'intervention.
- ✓ Un rapport de synthèse de la recherche

Les extrants disponibles

Pour la période couverte par le rapport sont disponibles :

- L'étude de base sur les facteurs explicatifs des grossesses précoces et les liens avec les VBG et la santé et les droits sexuels et reproductifs des adolescents au Togo ;
- Le Modèle validé de réponse aux grossesses précoces et aux VBG visant à améliorer la santé et les droits sexuels et reproductifs des adolescents est également disponible
- Le rapport de l'atelier de validation de l'étude de base

Besoin de renforcement de capacités de l'équipe de l'URD

L'équipe de l'URD souhaite profiter des offres de renforcement de capacité dans les domaines suivantes :

- L'analyse des données qualitatives axées sur les logiciels d'analyse qualitative (QDA MINER, QDA MAX, NVIVO, etc.
- La participation à une formation régionale en genre dans le cadre de l'appel à candidature de l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université Joseph Ki-Zerbo. Cette formation vise à favoriser la prise en compte de la problématique du genre dans l'enseignement, la recherche, les politiques, les programmes et projets de développement. La formation est destinée aux cadres, des décideurs ou des acteurs de développement, travaillant dans les domaines de la population, de la santé, de l'éducation, de la protection sociale, de la réduction de la pauvreté et du développement d'une manière générale et désireux d'approfondir leurs connaissances et compétences sur les questions de genre. La session de formation se tiendra du 7 au 19 juin 2021 dans les locaux de l'ISSP dans l'enceinte de l'Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou, Burkina Faso). La **date limite de réception des dossiers de candidatures** est fixée au **3 mai 2021**.

Recommandations

Le projet exhorte le partenaire qui est le GRAG et dont un des mandats est le renforcement de capacités des acteurs de mise en œuvre du projet a accordé une attention à la demande de l'équipe de recherche formulée sous la rubrique besoin en Renforcement de capacité.

Le projet a prévu une série d'activités dans le cadre de l'Intervention sur une période d'une année. Des activités de sensibilisation des communautés, des actions de plaidoyers pour faire changer la situation de référence, mais également des offres de services cliniques et juridiques. Or à 10 mois de la fin prévu du projet, le modèle d'intervention n'a pas encore été testé pour permettre de voir dans quelle mesure le modèle est efficace pour prévenir les violences sexistes et les violations des droits sexuels et reproductifs des adolescentes afin de réduire les grossesses précoces au Togo, nous recommandons par ce temps toujours incertain où la COVID 19 sévit toujours, nous demandons une prorogation d'une année de la mise en œuvre du projet soit porter la fin du projet en février 2023.